



Paris, le 24 septembre 2020

## **/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /**

# **Crise sanitaire : en renonçant à la concertation, le gouvernement fragilise la confiance**

Les annonces du ministre de la Santé hier soir constituent un retour en arrière sur l'esprit de concertation qui a prévalu entre l'Etat et les maires depuis le déconfinement.

Cette méthode autoritaire, solitaire et non concertée porte en elle un risque d'ajouter à la crise sanitaire une crise de confiance. Dans les circonstances actuelles, la confiance est fragile, le gouvernement a besoin de tous les relais disponibles pour conduire dans la durée et avec l'accord du plus grand nombre la gestion de la pandémie

Alors que le gouvernement a mis en avant depuis plusieurs mois l'importance du bon fonctionnement du binôme Préfet-Maire, le ministère de la Santé choisit de mettre les maires devant le fait accompli. Les maires ne sont pas des supplétifs que l'on siffle ou que l'on sonne pour qu'ils entérinent en silence des décisions dont la pertinence mérite au moins d'être questionnée au préalable.

Le gouvernement a besoin de rassembler autour de lui pour traverser cette crise qui est certes d'abord sanitaire, mais aussi économique et sociale. La méthode choisie hier est mauvaise : l'AMF demande que la concertation soit reprise immédiatement tant au niveau national avec les associations représentatives des collectivités locales et les organisations professionnelles, qu'au niveau des préfets de départements pour que les décisions annoncées hier fassent l'objet d'une mise en œuvre adaptée et progressive.

Dans cette perspective de retour à la concertation État / collectivités, François Baroin demande au Premier ministre de recevoir une délégation de l'AMF pour s'entretenir de la gestion de la crise dans les territoires.

### Contacts presse

Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

Thomas OBERLE  
Tél. 01 44 18 51 91  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)